



paysage | urbanisme | mobilité

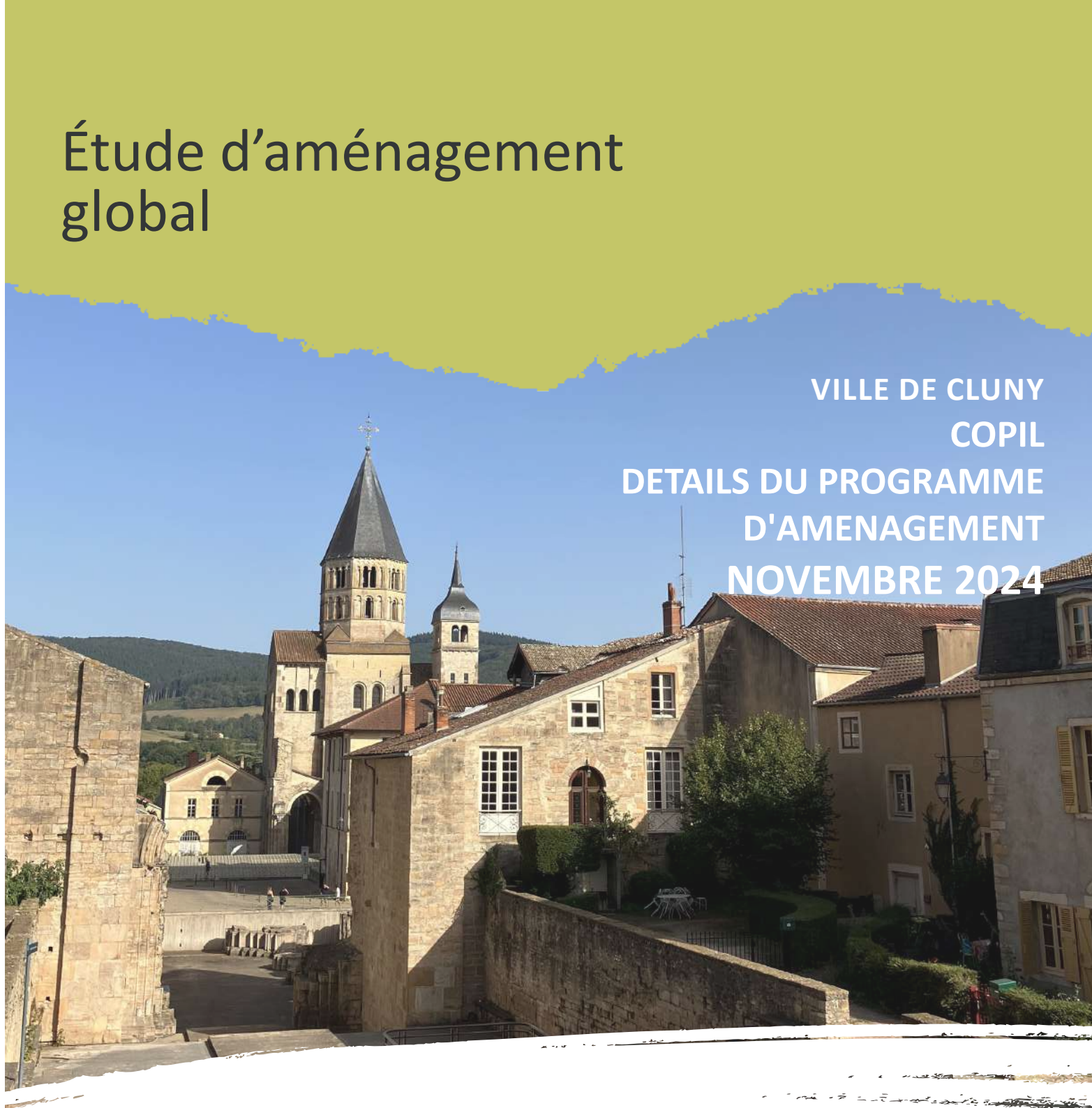
Siège social
11, rue Jean-Pierre Veyrat
73000 Chambéry
Tél. 09 80 34 81 16
Fax 09 85 34 81 16

contact@arter-agence.fr
www.arter-agence.fr



Étude d'aménagement global

VILLE DE CLUNY
COPIE
DETAILS DU PROGRAMME
D'AMENAGEMENT
NOVEMBRE 2024



Calendrier



Stratégie retenue

Zooms sur 3 secteurs clés

Priorisation

Le schéma directeur et les 15 actions clés

▾ MOBILITÉS

Action 1/ Créer et développer des zones de rencontre

Action 2/ Apaiser l'enceinte de Cluny par la réglementation en zone 30

Action 3/ Opérer les changements de sens de circulation

Action 4/ Réorganiser l'offre de stationnement et simplifier la réglementation du stationnement

Action 5/ Mutualiser le stationnement de livraison et de courte durée

Action 6/ Matérialiser et sécuriser une accroche avec la voie verte

Action 7/ Renforcer et accompagner la pratique du vélo

Action 8/ Ré-interroger la promenade du Fouettin

▾ ESPACES PUBLICS

Action 9/ Affirmer l'aire piétonne sur la place du commerce

Action 10/ Intégrer le projet de centre d'accueil en lien avec la rue municipale et la rue du 11 août

Action 11/ Reconnecter les espaces paysagers du centre-ville avec leur contexte immédiat

Action 12/ Réaménager la place Pleindoux par une maîtrise d'œuvre

Action 13/ Maximiser les îlots de fraîcheur, la perméabilité du sol, la présence du végétal et de l'eau

Action 14/ Valoriser et animer l'espace des tanneries et l'entrée Est (non spatialisé car au gré des opportunités)

Action 15/ Ré-aménager le secteur du Champ de Foire



1 Créer et développer des zones de rencontre

Objectifs

- ▶ Création de zones de rencontre dans les secteurs qui ne sont actuellement pas réglementés en zone de rencontre.
- ▶ Développer les aménagements de zone de rencontre dans les secteurs déjà réglementés en zone de rencontre, mais dont l'aménagement n'est pas satisfaisant dans le partage de l'espace public et de la réduction des vitesses.



Dispositifs & outils

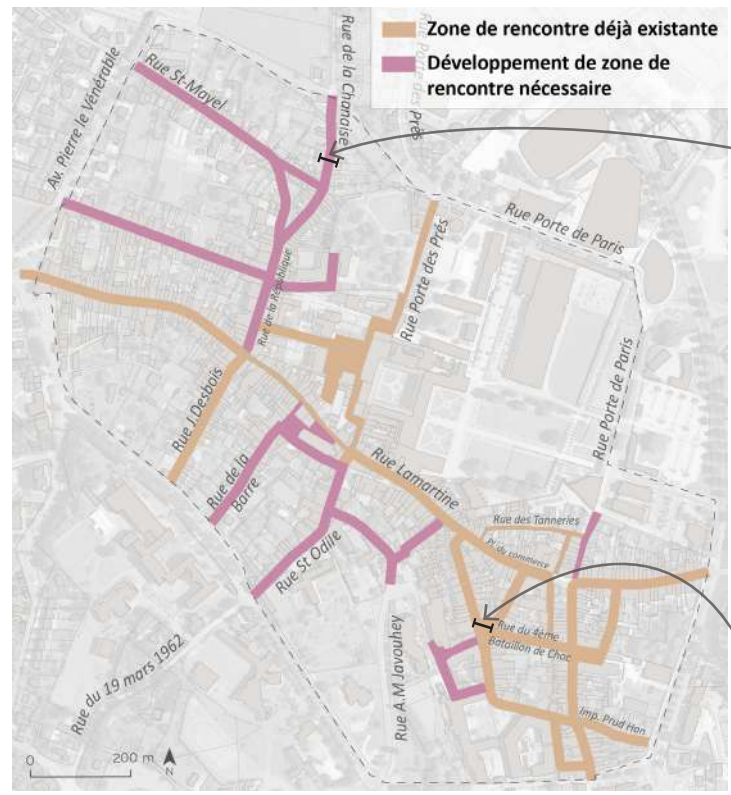
Des aménagements de différents niveaux d'investissement avec pour autant une nécessité de respecter des normes d'aménagement :

- × une mise à niveau des trottoirs.
- × des revêtements qualitatifs (béton désactivé, résine, pavé,...) qui réduisent la part de surface en enrobé.
- × La délimitation des espaces piétons par du mobilier urbain ponctuel et utile (banc,...) complété par de la végétation ponctuelle (pied de façade,...).



Éléments financiers :

- ▶ Prix des panneaux réglementaires à l'unité
- ▶ Investissement très différent selon le type d'aménagement

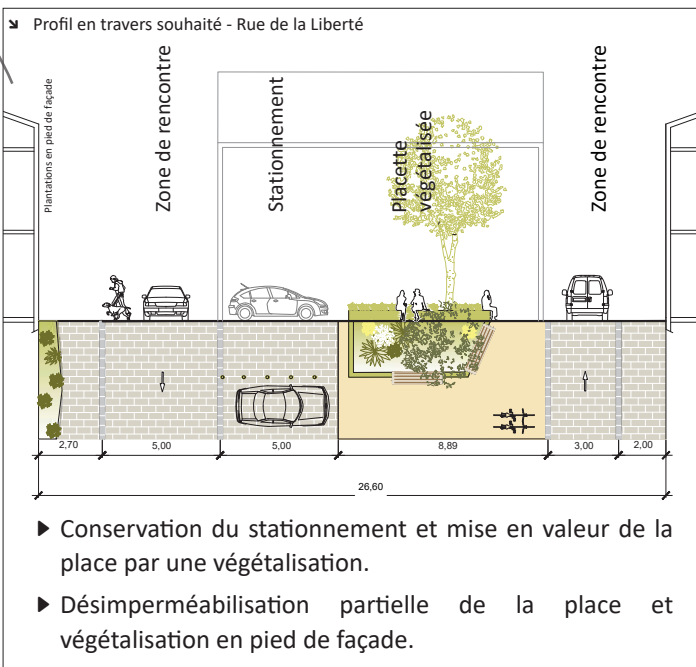
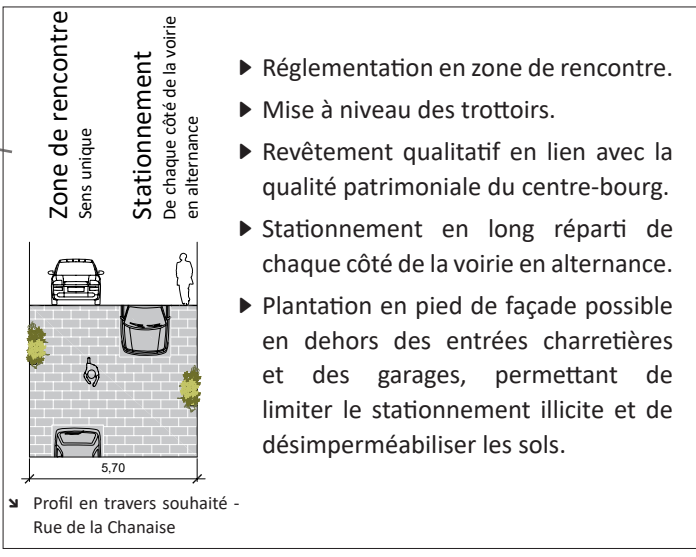


Aubernas (07)



Marquer la présence des piétons

Il est nécessaire de déplacer/ajouter les panneaux réglementaires nécessaires à une zone de rencontre (B52) et de supprimer les panneaux qui ne sont plus adaptés (zone 30, limitation à 30 km/h,..).



Objectifs

- ▶ Rendre lisible la circulation à l'intérieur du centre-bourg de Cluny et limiter la diversité des itinéraires en voiture dans des secteurs trop contraints pour le permettre.
- ▶ Solutionner les problématiques de réglementation : des itinéraires à double-sens où il est impossible de se croiser.
- ▶ Créer des axes piétons le long des itinéraires de zone 30 et adaptés aux chevaux dans les secteurs où c'est nécessaire (cf Rue Porte de Paris).



Dispositifs & outils

Une mise à niveau des voiries permettant de garantir les circulations piétonnes pour la *Rue de la Chanaise* et la *Rue de la République*.

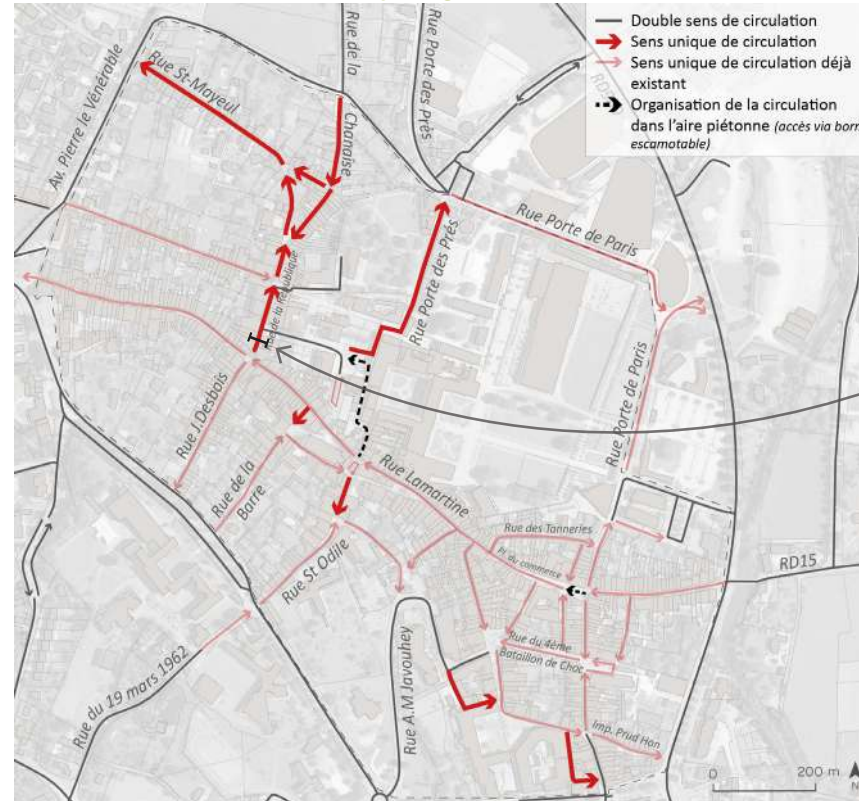
Des aménagements beaucoup plus légers pour les autres secteurs : *Rue Porte de Paris*, tronçon *rue de la Barre*, tronçon *rue St-Odile*, *rue des Ravattes*, *rue des Trois Carreaux*, par uniquement une installation de panneaux réglementaires indiquant un changement de sens de circulation.



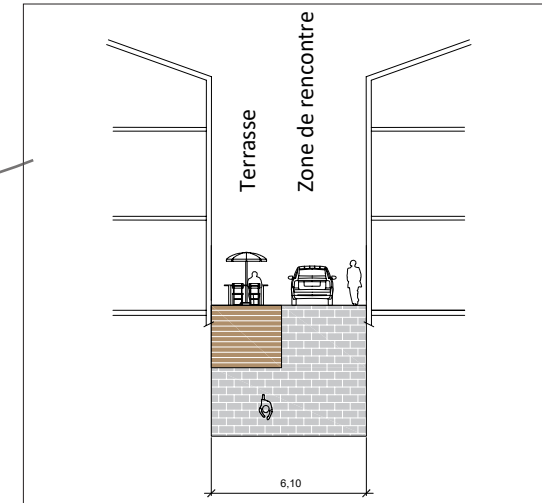
Éléments financiers :

- ▶ Prix des panneaux réglementaires à l'unité
- ▶ Mise à niveau des trottoirs Rue de la Chanaise et Rue de la République.

Plan de circulation projeté



Les comptages routiers réalisés lors du diagnostic avaient présenté des trafics très faibles dans les voies du centre-bourg : entre de 230 et 360 véhicules/jour.



▶ Profil en travers souhaité - Rue de la République



Croisement impossible actuellement Rue de la Chanaise et absence d'espace piéton.



Croisement impossible Rue de la République et absence d'espace piéton.



Croisement impossible Rue Porte des Prés - volonté de ne pas pouvoir rejoindre en voiture la place de l'Abbaye.

Objectifs

- ▶ Les entretiens avec les commerçants, ainsi que les échanges avec les habitants lors des ateliers n'avaient pas mis en avant des difficultés en termes de livraison des commerces.
- ▶ Il a été relevé qu'il était pour autant nécessaire d'ajouter des places d'arrêts-minute à proximité des commerces, principalement dans l'axe principal (Rue de la Levée, Rue Lamartine,...) permettant également des espaces de livraisons.
- ▶ Il avait également été relevé par les habitants un manque de point-relais / livraison internet dans le centre-bourg. La présente étude n'explore pas ce thème.



Dispositifs & outils

L'organisation du stationnement de livraison/courte durée dépend du niveau d'investissement souhaité, mais il est nécessaire de respecter plusieurs principes :

- × Un marquage clair et réglementaire du stationnement (panneaux, marquage horizontale, bornes,...)
- × Un contrôle régulier du stationnement (facilité par des bornes BAM).



Éléments financiers :

- ▶ Prix des panneaux réglementaires à l'unité
- ▶ Borne d'arrêt minute, pour 2 places : 5000 € sans travaux (comprenant borne et logiciel).
- ▶ Personne physique pour le contrôle du stationnement

Mutualisation des stationnements minute et livraison

Intégration de stationnement partagé entre dépose-minute pour les véhicules légers et la livraison, permettant une rotation de véhicules importants et de permettre du stationnement sur ces espaces, quand les stationnements sont disponibles.

Il est optimal de réglementer deux places en long ainsi, permettant le stationnement des camions de livraison de plus grand volume. Cette mutualisation du stationnement réduit l'emprise du stationnement sur l'espace public et encourage la rotation des véhicules.

Il est possible de contrôler ce stationnement par des bornes d'arrêt-minute (BAM) nécessitant des travaux d'installation, mais facilitant le contrôle.



Borne de contrôle du stationnement permettant une rotation des véhicules optimale : jusqu'à 50 véhicules/jour.



▶ Secteur adapté pour le stationnement partagé : Place du Commerce et Rue Mercière



Possibilité de stationnement des véhicules légers ainsi que les véhicules de livraisons.



A l'échelle nationale, les livraisons sont majoritairement faites en dehors d'une place de livraison (entre 65% et 75%), c'est également ce qu'il a été expliqué par les commerçants de Cluny.

Objectifs

- ▶ Permettre une liaison sécurisée et de qualité pour rejoindre le centre-ville de Cluny depuis la voie verte.
- ▶ Permettre une traversée sécurisée pour les piétons et les vélos de la route départementale.



Dispositifs & outils

- × Rendre le jalonnement plus lisible à la sortie de la voie verte et jalonner cette entrée depuis le sud de Cluny. Panneaux déjà existants à déplacer et marquage de l'entrée sur la voie verte.
- × Intégration de panneaux pour marquer la présence des piétons sur l'itinéraire contraint de la voie verte en bordure de la départementale.
- × Création d'un plateau traversant permettant de sécuriser la traversée des piétons et des vélos sur la départementale.
- × Création d'une voie verte sur le secteur actuellement enherbé du parking du Prado, sous la forme d'un revêtement en stabilisé perméable.
- × Intégrer le nouvel itinéraire aux dépliants de communications (cartes, prospectus, internet,...).

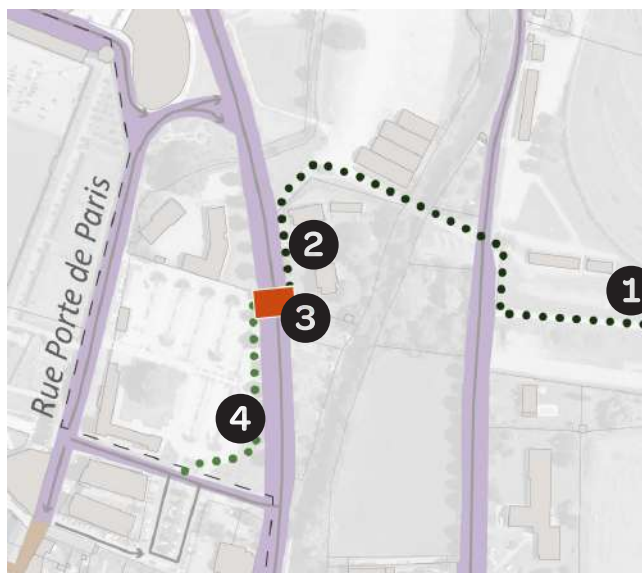


Éléments financiers :

- 103 000,30 € TTC incluant la maîtrise d'œuvre hors coût de réseau, foncier, éclairage, panneaux.



Traversée de la RD et lien avec le centre-ville



- 1 Amélioration du jalonnement sur la voie verte à l'entrée de Cluny et également depuis l'entrée sud de Cluny



- 2 Secteur contraint de la voie verte sur 25 mètres, nécessitant une signalisation du partage de l'espace et d'un ralentissement pour les vélos.



- 4 Création d'un dernier tronçon de voie verte dans l'espace vert du parking du Prado.



- 3 Aménagement d'une traversée cycle et piéton sécurisé par un plateau traversant complété par de la signalétique à destination des automobilistes : panneau attention traversée piétonne et débouchés de cyclistes.

Objectifs

- ▶ A l'échelle de la commune de Cluny, les déplacements en vélo, musculaire ou électrique sont très faible : 2% des habitants l'utilisent comme moyen de déplacement quotidien pour se rendre à leur travail. Il est donc nécessaire de développer une pratique quotidienne du vélo.
- ▶ La proximité de Cluny avec la voie verte 71 en fait un territoire très attractif pour les voyageurs à vélo, à la journée ou pour des itinéraires plus longs. Le développement de services vélos participe à ce développement touristique.



Dispositifs & outils

- × Installer les arceaux vélos que possède déjà la collectivité.
- × Intégrer des stationnements vélo sécurisés à destination des riverains qui n'ont pas la possibilité de garer leurs vélos chez eux.
- × Développer des services vélos à destination des visiteurs : consigne, station de gonflage, station de recharge électrique, stationnements sécurisés,...



Éléments financiers :

- Box vélo de stationnement résidentiel : 1200€/vélo. Le service est souvent payant pour les usagers (50€/an/vélo).
- Borne de recharge : 1400 € à l'unité, hors coût d'installation.
- Station de gonflage et petite réparation : 2700 €, hors coût d'installation.

Des services vélos adaptés à toutes les pratiques

L'absence d'espace disponible pour le stationnement de son vélo, le risque de vol et les dommages prématurés (intempéries, dégradation...) est un frein important à l'usage du vélo pour les habitants. Il est proposé le développement d'un service de box de stationnement résidentiel : 5 places de stationnements sont disponibles par box, à la place d'une place de stationnement voiture, déployés à la demande des usagers. L'engagement d'un minimum de 2 personnes par box permet l'intégration d'un box.



Box à vélo deux places



Box à vélo à destination des riverains



Un développement d'arceaux vélo (classique) nécessaire



Consigne permettant le dépôt de bagage et la recharge de batterie vélo électrique



Stationnement et recharge de batterie vélo électrique



Borne de recharge gratuite



Station de gonflage et réparation



L'obligation "pied au sol" pour les cyclistes dans les secteurs piétonnisés est antagoniste au développement d'une pratique cyclable régulière. La présence apaisée des vélos participe à la construction d'une ville cyclable.

Objectifs

Ce lieu, avec son sol perméable et ombragé situé aux abords immédiats du lycée, la Prat's est massivement occupée par du stationnement. La fonction de cet espace est questionnée, vacillant entre la volonté d'un espace public fédérateur et le besoin de stationnement aux portes du cœur historique. Cette clarification d'usage est d'autant plus légitime que le système racinaire des arbres est fortement altéré par le caractère fonctionnel du lieu.



Dispositifs & outils

- L'étude a su mettre en évidence la nécessité de valoriser ce lieu en testant deux hypothèses à savoir: la suppression totale du stationnement au profit d'un véritable espace ombragé de détente implanté stratégiquement aux abords des équipements scolaires et respectueux du système racinaire des arbres ou bien l'affirmation d'une offre de stationnement et du caractère fonctionnel du lieu au détriment de la santé des arbres à moyen/long terme. Sans arbitrage à ce stade, il est important de rappeler que l'abattage des arbres d'alignement revient désormais au préfet:
 - Lorsque l'abattage se fait pour cause de travaux, il sera nécessaire d'adresser au préfet un dossier contenant « la description des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements en cause et les raisons pour lesquelles les opérations projetées sur les arbres sont nécessaires ».
 - Lorsque l'abattage a lieu en raison d'un état phytosanitaire préoccupant, une simple déclaration est à déposer en préfecture.
- Plusieurs options s'offrent à la ville de Cluny =
1. faire perdurer le stationnement au pied des arbres et attendre au fil des années l'abattage des arbres malades,
 2. réaliser un diagnostic phytosanitaire fin permettant d'abattre à court terme les arbres malades, en replanter tout en aménageant un stationnement respectueux des nouvelles plantations,
 3. se restreindre à un périmètre en demandant l'autorisation d'abattre les arbres dans ce périmètre afin de préserver les autres arbres existants centenaires.

Un lieu difficilement qualifiable...

- Sur les hauteurs de Cluny, historiquement les fossés de la cité médiévale, une confortable promenade se dessine longeant l'enceinte du bourg ancien ombragée en été. Toutefois, de l'autre côté de la voirie, à proximité immédiate du collège et du lycée un espace généreux et dilaté constitue un non-lieu oscillant entre une fonction de stationnement près des équipements scolaires et de report de l'offre en dehors du centre-ville et parfois un espace paysager pouvant constituer un espace public sans pour autant attester de qualités d'animation et de convivialité.



Promenade ombragée qualitative

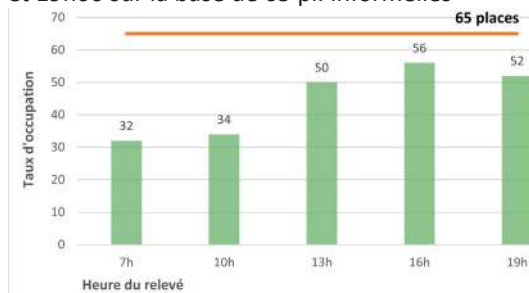


Stationnement informel



Espace de détente/loisirs

- L'enquête de rotation a eu lieu le jeudi 19 octobre 2023, elle a consisté à compter le nombre de véhicules à 7h00, 10h00, 13h00, 16h00 et 19h00 sur la base de 65 pl. informelles



- ▶ A court terme mise en place de bornes escamotables et amélioration de la signalétique

Objectifs

La place du commerce a fait récemment l'objet d'une piétonnisation sur un tronçon de 20 mètres. Restant accessible pour les livraisons, cette piétonnisation tout d'abord temporaire tend à devenir pérenne au regard des fonctions localisées (café, restaurant) aux abords n'altérant pas les places de stationnement situées à proximité. Cette piétonnisation est difficilement respectée par un système de barrière facilement déplaçable et des aménagements encore trop fonctionnels par rapport à l'appropriation piétonne aujourd'hui sur cette place. L'enjeu pour ce secteur est d'affirmer une réelle placette d'accueil pour l'entrée Est de Cluny tout en maximant le confort d'usage tant pour les commerces (terrasses, étals...) que pour répondre aux enjeux climatiques.



Principes à mettre en œuvre

- ▶ Une homogénéisation des revêtements et des niveaux afin de percevoir un espace unifié et central où se déploient les terrasses librement.
- ▶ Une plantation en strates basses et intégrant ponctuellement les arbres existants. Des études complémentaires en phase de MOE seront nécessaires afin d'évaluer le type de plantations possibles au regard du pont présent en souterrain initialement édifié pour le passage de la Grosne.
- ▶ La conservation d'un axe libre au centre de 3m minimum permettant un passage motorisé pour les secours/livreurs/riverains.
- ▶ La mise en place d'une borne escamotable légitimant l'aire piétonne tout en simplifiant la signalétique en entrée de ville de Cluny



Éléments financiers :

- ▶ 112 275 € HT incluant la MOE hors réseaux, hors éclairage, foncier, structure sous chaussée existante.

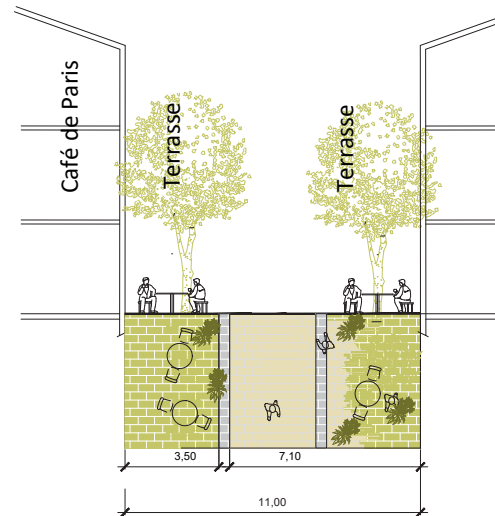
Place du commerce- amorce de réflexion concernant sa requalification

Profils ▼



État existant

Ambiance souhaitée ▼



Exemple de projection possible



- Suppression des 3 places de stationnement à court terme + acquisition du garage

Objectifs

Se saisir de l'opportunité du futur centre d'accueil qui s'implantera à l'emplacement des jardins de la Malgouverne afin de conférer une réelle articulation qualitative avec la rue du 11 Août et la rue municipale. La rue municipale constitue actuellement un arrière peu valorisé malgré son fort potentiel (restaurants, commerces ...).

Principes essentiels pour ce secteur

Les deux études réalisées sur ce secteur s'accordent sur les principes suivants:

- **Permettre une articulation qualitative** depuis la rue Mercière vers la pl. de l'Abbaye.
- **Restreindre la circulation motorisée** sur ce secteur, notamment la rue municipale tout en conservant à proximité des places PMR en lien avec l'activité des deux pharmacies présentes sur ce secteur
- **Valoriser les terrasses** existantes implantées sur la rue municipale et offrir des **espaces ombragés, végétalisés et apaisés**.

Les discussions durant l'étude ARTER ont finalement convergé vers la conservation du stationnement sur la rue du 11 Août à l'exception des 3 places devant l'OT.

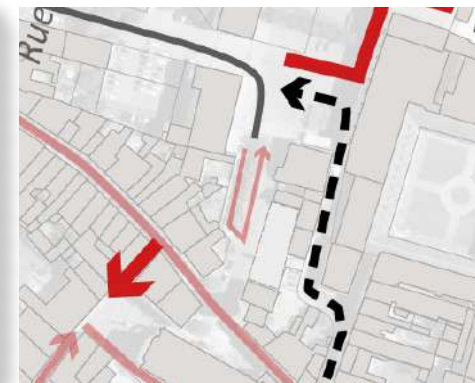
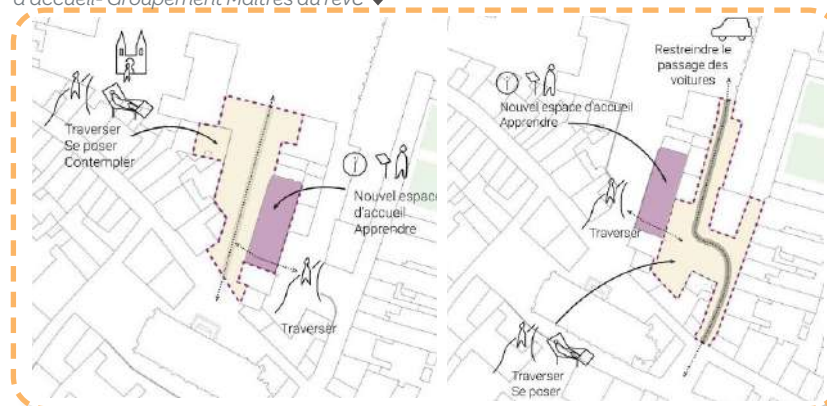
Éléments financiers :

- MOE rue du 11 Août: 170 000 € HT hors coût d'étude
- MOE rue municipale: 252 000 € HT hors coût d'étude

Un espace public à penser en plusieurs temps

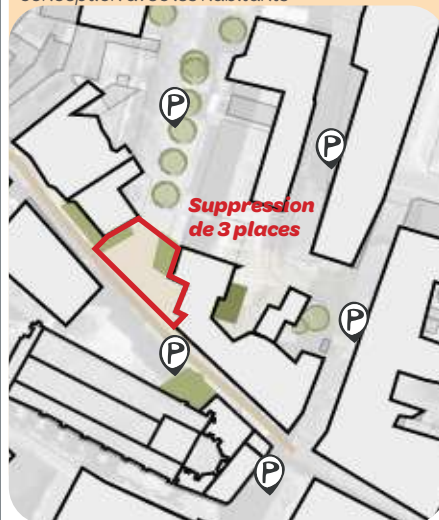
Principes projetés lors de l'étude de faisabilité et de programmation du nouveau pôle d'accueil - Groupement Maîtres du rêve

Extrait du plan de circulation projeté



court terme

Mise en place d'un aménagement temporaire (à minima en période estivale) permettant de mettre en avant les liens piétons et un espace de qualité devant l'OT rendu possible par un mobilier temporaire et une végétation en bac pouvant faire l'objet d'un atelier de co-conception avec les habitants



Implantation du pôle d'accueil, valorisation du parvis et de l'aire de stationnement devant l'équipement. Mise en aire piétonne de la rue municipale (suppression du stationnement, implantation de 2 pl. PMR en orange), requalification d'un espace public dédié aux terrasses et garantissant des perméabilités avec l'équipement

Moyen terme

Long terme

Acquisition/démolition du garage accessible depuis la rue municipale afin de redonner une véritable placette en lien avec les fonctions commerçantes et les objectifs de végétalisation et de confort d'été (ombrage, conservation des arbres existants, sol fertile..)

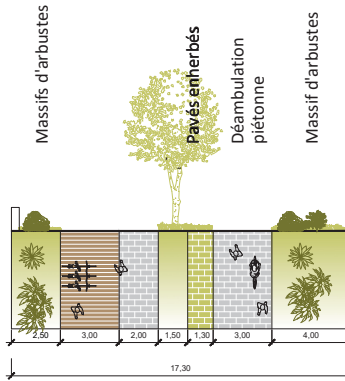


Profil à long terme

Rue du 11 Août



Existant

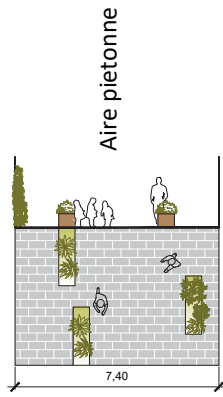


État projeté

Rue Municipale



Existant



État projeté

Ambiances recherchées



 Objectifs

Valoriser les espaces à fort caractère paysager présentant des qualités d'ombrage, de végétation et d'apaisement dont l'articulation avec les rues du centre-ville reste à travailler afin de maximiser leur appropriation.



Principes essentiels

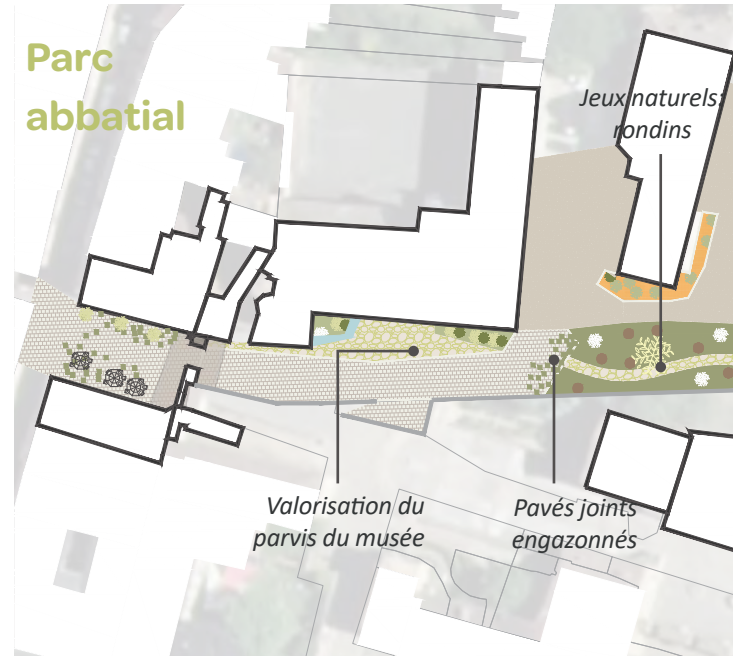
- ▶ L'entrée depuis les portes d'honneur était autrefois une séquence incontournable de Cluny. A ce titre, cette séquence se doit d'être revalorisée par une proposition ci-contre de traitement en pavé : un espace fortement ambitieux en termes de matériaux, mais qui se doit d'être à la hauteur de la symbolique de cette espace. Un réel parvis pour le musée est travaillé par un dégagement végétalisé en annonce du parc en arrière plan. L'articulation avec le parc abbatial s'effectue quant à elle par la suppression de 3 pl. de stationnement et une gradation paysagère par des pavés joints engazonnés et l'implantation de rondins de bois rappelant les arbres autrefois présents et conférant un caractère ludique pour cet espace.
- ▶ De la même manière, le square Saint-Odile se doit également de renouer avec ses accroches urbaines. Cet espace aux qualités indéniables (ombrage, perméabilité, espace apaisé) doit s'ouvrir sur la rue par un travail plus fin de la gestion de la topographie (type généreux emmarchements). A court terme, cet espace peut tout à fait conserver une partie de son stationnement (suppression de 2 pl.) avec une mutation à plus long terme pour une ouverture affirmée en lien avec la place du petit marché.



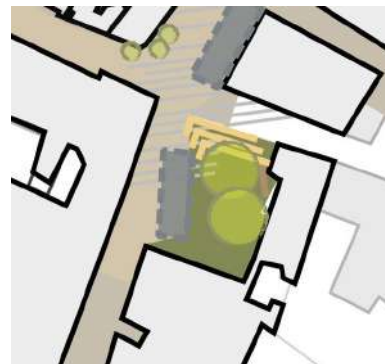
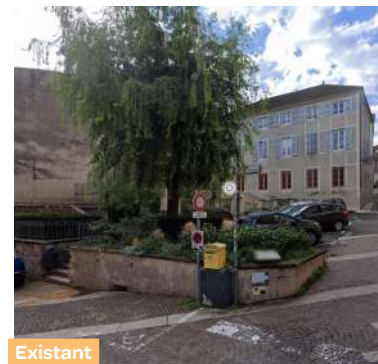
Éléments financiers :

- ▶ Accroche avec le parc abbatial: 309 245 €HT incluant la MOE hors réseaux, hors éclairage, foncier, structure sous chaussée existante.

Deux articulations ciblées à retravailler



Square Saint-Odile



Aménagement envisageable dans un premier temps: suppression de 2 pl.

Suppression totale du stationnement et ouverture généreuse du square et articulation avec les commerces et la place du petit marché

- ▶ Réflexions à poursuivre en lien avec la population
- ▶ Phase de test à court terme pour la réglementation du stationnement

Objectifs

Valoriser l'image de ce secteur aujourd'hui dévolu à l'occupation d'un stationnement désordonné est primordial. Plus qu'un unique enjeu d'image, l'aménagement de ce secteur permettra la sécurisation des déplacements depuis et vers la maison de santé et l'hôpital ainsi qu'une approche paysagère rendue possible par la structuration du stationnement.



Détails

- ▶ 21 pl. de stationnement projetées avec l'aménagement d'une surlargeur devant l'hôpital permettant l'implantation de mobiliers et de stationnements vélos à proximité immédiate
- ▶ **Réflexion sur le périmètre d'intervention** avec notamment un phasage éventuellement à entreprendre au regard du PPI communal. Cette requalification est à mettre en lien avec la fiche 13 et l'étude de faisabilité et de programmation de l'hôtel-Dieu à Cluny. Un atelier flash s'est tenu en Novembre 2024 appuyé par le CAUE71 afin de questionner les synergies de la place Pleindoux et l'espace à valoriser devant l'hôtel-Dieu.
- ▶ Une phase de test concernant le stationnement et sa réglementation est souhaitée par les élus.
- ▶ Le réaménagement de la place Pleindoux donne également l'opportunité de révéler une perméabilité piétonne depuis et **vers les quiconces** par une discussion à engager avec l'ABF concernant un éventuel percement dans le mur d'enceinte afin de mailler à plus grande échelle et connecter les espaces publics entre eux.
- ▶ Points à prendre en considération : borne incendie à intégrer au milieu de la place (point rouge)

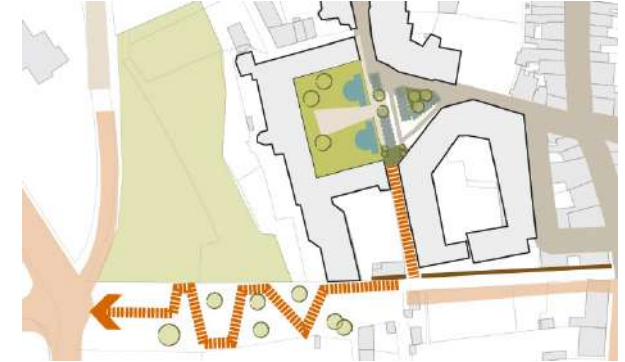
Éléments financiers :

- ▶ 157 836 € HT incluant la MOE hors réseaux, hors éclairage, foncier, structure sous chaussée existante.

Proposition d'aménagement



Un projet inscrit dans une échelle plus élargie



Proposition ARTER



Ambiances recherchées



- Réflexion amorcée à court terme par un atelier flash sur le secteur de l'hôtel-Dieu

Objectifs

S'adapter au processus de changement climatique et l'accentuation des îlots de chaleur en ville afin de limiter les impacts sur les usages de l'espace public



Dispositifs & outils

Dans le centre ancien, l'enjeu est celui de la reconquête du centre-ville par le végétal. Pour cela, plusieurs outils et stratégies peuvent être développés, pour aboutir à la diffusion d'une ambiance paysagère globale dans un site très contraint :

- **Préservation et valorisation du végétal existant** : arbres d'alignement (maintenir et valoriser les arbres déjà présents le long des rues), aménager le parc abbatial afin de conforter ses usages et valoriser cet écrin de verdure en articulation avec le centre-ville, améliorer et valoriser le champ de Foire pour en faire un lieu agréable et verdoyant.
- **Plantation d'arbres dès que possible, adaptée aux contraintes** (proximité du bâti, usages de la rue, protection du pied d'arbre...)
- **Relance de la végétalisation participative (permis de végétaliser)** : événement, aides financières, accompagnement technique, mobilisation des associations de commerçants...

En mettant en œuvre ces stratégies de manière cohérente et en impliquant l'ensemble des acteurs locaux, il sera possible de transformer le centre-ville en un espace plus vert et plus agréable, tout en respectant les contraintes inhérentes à l'environnement urbain.



Éléments financiers :

- Variable selon l'espace public concerné

Paysage, trame verte, trame brune

Cartographie extraite de l'étude des étudiants de l'ENSA Paris Malaquais

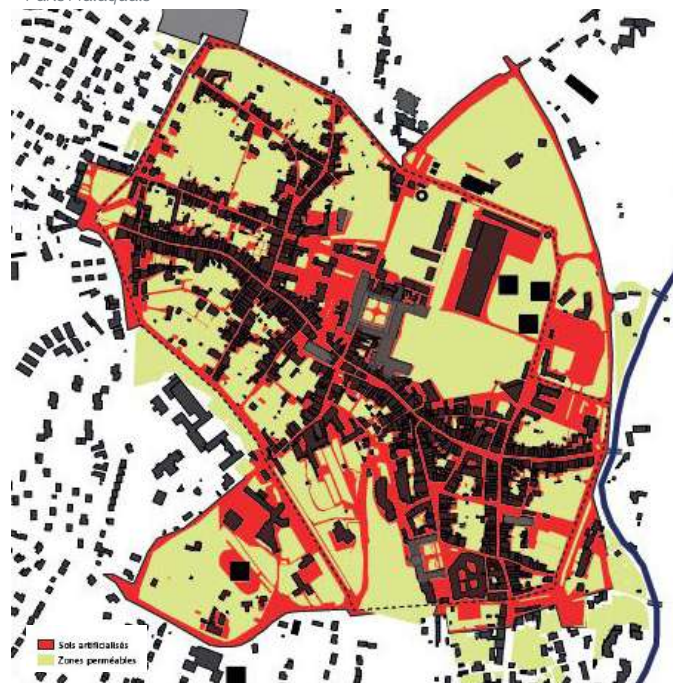


Schéma directeur des trames vertes à développer et typologies d'actions à entreprendre


Espaces publics bas carbone

- De mettre en place une démarche de choix multicritères des revêtements; Le choix des matériaux utilisés sur l'espace public est bien sûr esthétique et lié aux ambiances. Mais d'autres critères de choix entrent en ligne de compte :
- l'accessibilité et le confort d'usage,
- les impacts environnementaux, incluant la biodiversité, la gestion des eaux pluviales et l'empreinte carbone ;
- l'entretien, qu'il s'agisse de nettoyage à l'eau, mécanisé ou non, selon le niveau de propreté souhaité ;
- la durabilité, avec une résistance aux aléas climatiques et une solidité adaptée aux sollicitations actuelles et futures.

- ▶ Réflexion amorcée à court terme par un atelier flash sur le secteur de l'hôtel-Dieu



- Rues prioritaires pour la végétalisation en pied de façade
- Rues présentes déjà d'une végétalisation à conforter
- Espaces à désimperméabiliser et/ou à ombrager partiellement
- Espaces perméables et ombragés à valoriser
- Espaces verts existants à connecter à plus grande échelle

 **Actions à entreprendre au gré des opportunités au sein des actions listées dans le présent document**



Encourager davantage l'appropriation de l'espace par les usagers

Dispositifs & outils

Sur le site internet de la commune, une charte de végétalisation est déjà disponible permettant de contractualiser entre la commune et les habitants une charte pour la plantation des pieds de façade sur le domaine public. La communication de ce dispositif se doit d'être amplifiée:

▶ Communication régulière au sein de la revue communale " Ensemble"

Rencontre directe avec les habitants en ciblant une rue telle que précédemment avec la rue d'Avril : temps d'échange collectif et mise en place des actions de végétalisation sur la rue concernée après la réalisation de fosses à la charge de la commune.

En mettant en œuvre ces stratégies de manière cohérente et en impliquant l'ensemble des acteurs locaux, il sera possible de transformer le centre-ville en un espace plus vert et plus agréable, tout en respectant les contraintes inhérentes à l'environnement urbain.

Végétalisez vos rues !

La municipalité encourage la participation active de toute personne motivée dans cette dynamique de végétalisation en autorisant les plantations sur l'espace public. Une demande spécifiant l'emplacement et la nature des plantations doit au préalable être déposée en mairie. L'entretien et l'arrosage des végétaux seront ensuite à la charge du planteur.

Si vous souhaitez participer à cette opération, nous vous invitons à compléter le formulaire ci-dessous.

Mon projet de végétalisation

Planter une grimpante le long de sa façade, un arbuste, installer un buc devant son magasin...

Toute personne souhaitant réaliser une plantation sur l'espace public peut désormais en faire la demande en mairie via ce formulaire.

[Créer un espace](#)

* indique une question obligatoire



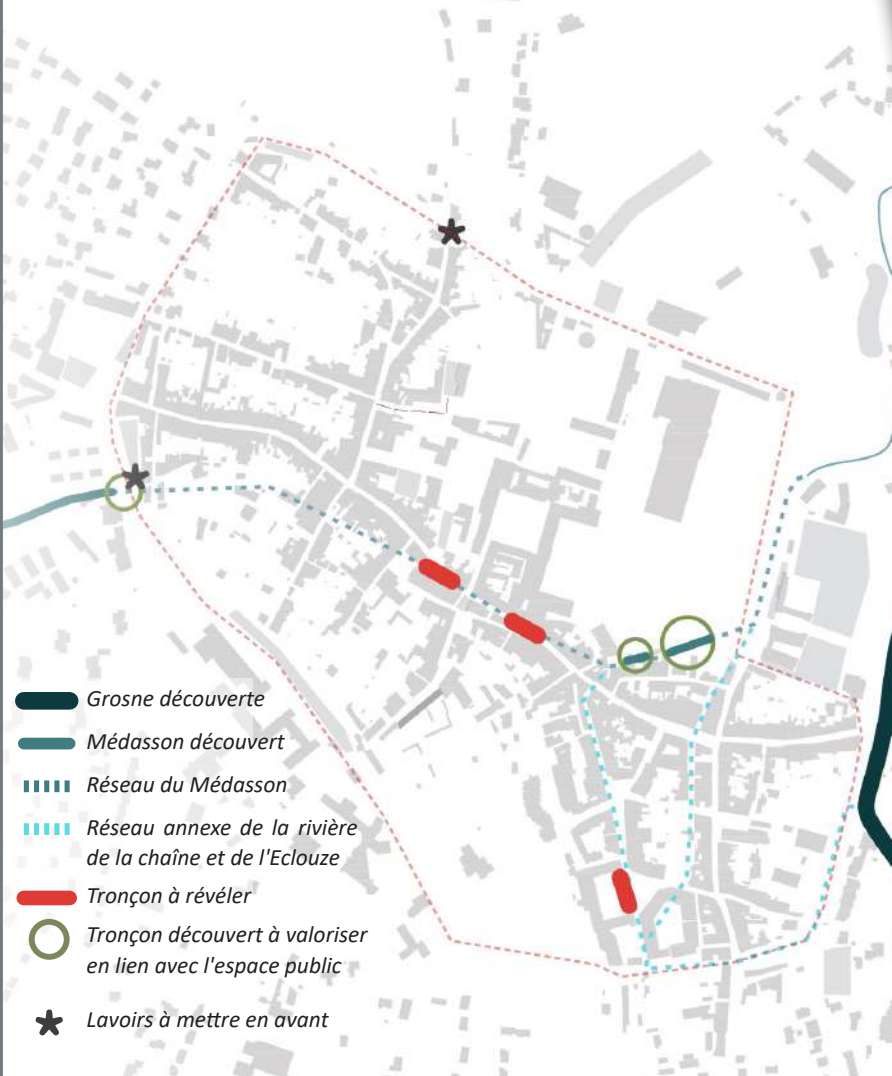
- Réflexion amorcée à court terme par un atelier flash sur le secteur de l'hôtel-Dieu

Photographies ▼



Redessiner le chemin de l'eau à Cluny

Typologies des interventions à entreprendre au gré des opportunités



-  Grosne découverte
-  Médasson découvert
-  Réseau du Médasson
-  Réseau annexe de la rivière de la chaîne et de l'Eclouze
-  Tronçon à révéler
-  Tronçon découvert à valoriser en lien avec l'espace public
-  Lavoirs à mettre en avant

Dispositifs & outils

► Un espace public assez peu mis en relation avec la présence de l'eau

Cluny est caractérisée par la Grosne, qui a été détournée pour agrandir la ville et par son affluent le Médasson qui passe sous la ville médiévale, alimentant autrefois les moulins et servant de collecteur des eaux usées, situé sous la rue commerçante expliquant le tracé tortueux de la rue principale. Les abords de la Grosne sont **dépourvus d'aménagement** avec de rares cheminements confortables le long de ce cours d'eau. Le Médasson est quant à lui **très peu suggéré ou révélé** malgré sa proximité immédiate et son rôle dans la lecture de la ville de Cluny. La rivière de la chaîne et de l'Eclouze complète également ce réseau hydrographique sous le tissu bâti existant. La carte ci-contre classe les différents degrés d'intervention envisageables au regard des actions déclinées ci-dessus dans le présent document. Ces opportunités de révéler et/ou de valoriser le tracé de l'eau s'incarneront au fil des opportunités de requalification des espaces publics liés au phasage des opérations. Cette classification hiérarchise les interventions à mener passant d'une simple valorisation de l'existant (intervention à minima) d'un cours d'eau ou des lavoirs (exposition sur le champ de foire notamment) à une révélation d'un tronçon qui ne suggère pas le même portage politique.

Partenaires à associer:

- Ville de Cluny, ABF, intercommunalité,

Stratégie retenue

Zooms sur 3 secteurs clés

Travail de priorisation

- ▶ Plantations d'arbres prévus à court terme: questionnement sur la possibilité de planter ce type de végétation?

Objectifs

- 1 Valorisation de la perspective sur le clocher et le mur d'enceinte par une invitation à rentrer dans le lieu des anciennes tanneries à travers un cheminement frayé au sein d'un massif arbustif en strates basses.
- 2 Dilatation de la végétation offrant ponctuellement des espaces propices aux rencontres
- 3 Installation d'assises disséminées au sein du lieu et implantées de manière à valoriser le caractère patrimonial et les vues appréciables sur le patrimoine
- 4 Marquage du seuil symbolique d'entrée dans le cœur historique de Cluny. Caractérisation par des pavés et un revêtement en béton désactivé laissant place à des plantations en pied de façade conférant une certaine attractivité pour la rue porte de paris



PRIORITÉ

Faible
 Médian
 Forte

PHASAGE :

- ▶ Plantations d'arbres prévus à court terme: questionnement sur la possibilité de planter ce type de végétation?



Principes de calepinage à entreprendre au sein de l'espace des tanneries



Plantations en strates basses et diversifiées en dialogue avec les murs patrimoniaux (notamment ici l'ancien mur d'enceinte)



Espace polyvalent devant l'école de musique



Les secteurs de l'estimation financière - Tanneries, Porte de Paris



SECTEUR 1 - ESPACE DES TANNERIES

SECTEUR 2 - RUE PORTE DE PARIS

Les secteurs de l'estimation financière - Tanneries, Porte de Paris

Dénomination	Phase 4a - Tanneries		Phase 4b - Rues Porte de Paris	
	Unité	Total € HT	Quantité	Total € HT
TRAVAUX GENERAUX / PREPARATION / TERRASSEMENTS		30 000 €		53 974 €
Installations de chantier / préparation / Levés topo, études EXE, Frais divers ...	10	12 000 €	1,00	12 000 €
Débroussaillage / arrachage de haie	,00	1 000 €		- €
Dépose de mobiliers divers	10	200 €	1,00	450 €
Dépose de mâts d'éclairage		- €	6,00	3 000 €
Démolition / décapage de voirie		- €	930,00	9 300 €
Démolition de revêtement béton / pierre		- €	140,00	4 900 €
Démolition de bordures		- €	85,00	680 €
Démolition de murs et murets		- €		- €
Terrassement en déblais / remblais	,00	7 500 €		- €
Déblais et évacuation	,00	9 000 €		- €
Terrassement en déblais pour fosses de plantations		- €	10,00	300 €
Terrassement en remblais GNT pour fondation		- €		- €
Terrassement en remblais GNT pour réglage		- €	54,40	7 344 €
Mise à la cote d'ouvrages	10	300 €	1,00	8 500 €
Adaptation réseau eaux pluviales			1,00	7 500 €
BORDURES /EMMACHEMENT		- €		- €
Bordures béton simple		- €		- €
Bordures béton qualitative		- €		- €
Bordures pierre		- €		- €
Emmarchement béton		- €		- €
Blocs marches pierre		- €		- €
MURS / SOUTÈNEMENTS		2 800 €		- €
Muret pierre (hmax=1,5m)		- €		- €
Soutènement béton (hmax=1m)	00	2 800 €		- €
REVÈTEMENTS		173 182 €		154 900 €
Enrobé de voirie		- €	25,00	875 €
Enrobé de trottoir		- €		- €
Béton désactivé pour voirie		- €	545,00	62 675 €
Béton désactivé pour espaces piétons		- €		- €
Pavage pour voirie		- €	290,00	91 350 €
Dallage pierre (en option sur espace des tanneries)	,00	158 640 €		- €
Pavage enherbé stationnements		- €		- €
Copeaux bois		- €		- €
Terrasse platelage bois		- €		- €
Gravillons	,00	14 542 €		- €
Stabilisé		- €		- €

ESPACES VERTS		37 503 €		1 113 €
Terre végétale	10	9 083 €	7,50	263 €
Arbres		- €		- €
Massifs arbustes divers		- €		- €
Massifs vivaces + couvres sols divers	10	20 500 €	25,00	625 €
Paillage	10	7 380 €	25,00	225 €
Prairie fleurie	0	540 €		- €
Engazonnement		- €		- €
MOBILIERS / EQUIPEMENTS		30 600 €		19 300 €
Pose de candélabres	0	12 000 €	10,00	12 000 €
Potelet/Barrières métallique	1	400 €	10,00	800 €
Garde-corps / main courante		- €		- €
Bancs / banquettes	0	13 200 €		- €
Corbeille	1	3 600 €		- €
Grille d'arbre		- €		- €
Arceaux vélos	1	600 €		- €
Aire de jeux				
Panneaux de signalisation verticale	1	800 €	1,00	4 500 €
Signalisation horizontale			1,00	2 000 €
Bandes podotactiles		- €		- €
	L HT	314 156 €	TOTAL HT	229 287 €
	10%	31 416 €	ALEAS 10%	22 929 €
	aléas	345 571 €	HT avec aléas	252 215 €
	20%	62 831 €	TVA 20%	45 857 €
	TTC	408 402 €	TOTAL TTC	298 072 €

Nota: L'estimation comprend les terrassements et modelage paysagers nécessaires aux aménagements de surface, les fondations et revêtements, bordures, soutènements et murets, reprises en surface sur aménagements de voiries existants (structure existante considérée comme bonne), l'adaptation du réseau d'eaux pluviales de la voirie, la signalisation verticale et horizontale, les mobiliers de sécurité et d'agrément, l'aire de jeux, les aménagements paysagers. Elle ne comprend pas les travaux sur bâtiments, les travaux de réseaux à créer, reprise en souterrain ou l'enfouissement des réseaux spécifiques (EU, GAZ, EDF, TELECOM,...) ni le génie civil de l'éclairage public, l'abris-bus et ses mobiliers attenants (que nous estimons être fourni par le département). Estimation hors études maîtrise d'oeuvre. Hors coûts d'acquisition foncière.

- ▶ Sécurisation à court terme des liaisons avec les équipements scolaires puis réflexion à préciser sur les TC avant d'amorcer la MOE

Détails

- 1 Valorisation de la partie haute du champ de foire bénéficiant d'un dégagement visuel et d'un espace en léger promontoire pour l'accueil de tables de pique-nique et de services vélos
- 2 Conservation d'un accès à la poche de stationnement " illicite " fortement optimisée près des habitations.
- 3 Redimensionnement du carrefour et matérialisation des traversées par un traitement de surface en pavés. Les surlargeurs ainsi créées bénéficient aux modes doux, notamment au regard de l'implantation de l'école à proximité
- 4 Renivellement du site de manière à travailler une pente progressive et des murets de soutènement propices à des activités (cf images de référence en slide suivante)



- ▶ Sécurisation à court terme des liaisons avec les équipements scolaires puis réflexion à préciser sur les TC avant d'amorcer la MOE

Détails

- 1 Valorisation de la terrasse du restaurant Au Bon Point par la délimitation végétale avec le stationnement. Cette épaisseur participe à l'ombrage et au rafraîchissement de la terrasse.
- 2 Requalification de ce secteur de stationnement par la création d'un parking paysagé. Desserte des logements par un cheminement piéton démarqué.
- 3 Continuité piétonne assurée par de cheminements piétons au revêtement homogène. Ce mail intègre la requalification des espaces de stationnements cycles et d'arrêts de bus.
- 4 Mise en valeur des façades historiques par la mise à distance du stationnement.
- 5 Création d'une continuité et traversée piétonne sécurisée autrefois inexistante.
- 6 Affirmation du statut de perméabilité piétonne de la rue de l'Écartelée.
- 7 Désimperméabilisation des places de stationnement.
- 8 Redimensionnement du carrefour qui offre un gain d'espace public. Le changement de revêtement marque le ralentissement.



- ▶ Sécurisation à court terme des liaisons avec les équipements scolaires puis réflexion à préciser sur les TC avant d'amorcer la MOE



Tonte différenciée permettant de travailler des surlargeurs dédiées aux usages de détente et dépose tout en conservant les accroches du champ de Foire



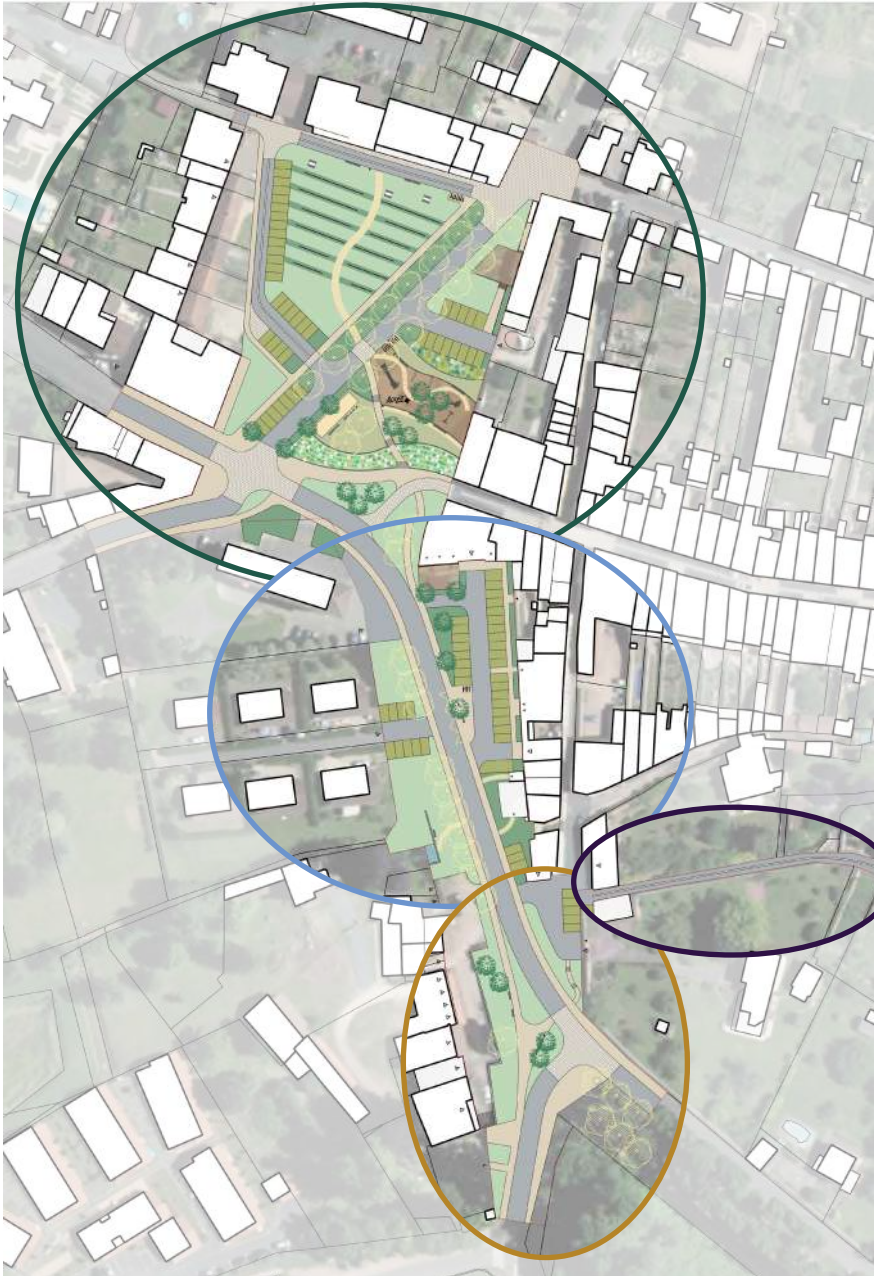
Aire de jeux tirant profit du dénivelé du site avec un renouvellement des niveaux permettant d'implanter une aire de jeux aux usages variés ne ciblant pas uniquement les enfants en bas âge.



Plantation en pied de façade du bâti existant permettant de mettre à distance le stationnement, lui-même requalifié de manière qualitative par un principe de dalles pavées engazonnées



Les secteurs de l'estimation financière - Champ de Foire, Fouettin, Ecartelée



SECTEUR 1 - CHAMP DE FOIRE

SECTEUR 2B - PARKING CHAMP DE FOIRE

SECTEUR 3 - RUE DE L'ÉCARTELÉE

SECTEUR 2A - FOUETTIN

Les secteurs de l'estimation financière - Champ de Foire, Fouettin, Ecartelée

Dénomination	Unité	Prix unitaire € HT	Phase 1 - Champ de Foire		Phase 2a - Fouettin		Phase 2b - Parking Champ de Foire		Phase 2c - Rue de l'Ecartelée	
			Quantité	Total € HT	Quantité	Total € HT	Quantité	Total € HT	Quantité	Total € HT
TRAVAUX GENERAUX / PREPARATION / TERRASSEMENTS				306 610 €		82 210 €		94 410 €		48 800 €
Installations de chantier / préparation / Levés topo, études EXE, Frais divers ...	Ft		1,00	80 000 €	1,00	15 000 €	1,00	20 000 €	1,00	10 000 €
Débroussaillage / arrachage de haie	m²	5 €	5,00	25 €	10,00	50 €	40,00	200 €		- €
Dépose de mobiliers divers	Ft		1,00	700 €	1,00	300 €	1,00	700 €	1,00	300 €
Dépose de mâts d'éclairage	U	500 €	8,00	4 000 €	1,00	500 €	3,00	1 500 €	7,00	3 500 €
Démolition / décapage de voirie	m²	10 €	4710,00	47 100 €	2600,00	26 000 €	3330,00	33 300 €	890,00	8 900 €
Démolition de revêtement béton / pierre	m²	35 €	500,00	17 500 €		- €		- €	58,00	2 030 €
Démolition de bordures	ml	8 €	780,00	6 240 €	190,00	1 520 €	270,00	2 160 €	240,00	1 920 €
Démolition de murs et murets	m²	90 €	60,00	5 400 €		- €	220,00	19 800 €		- €
Terrassement en déblais / remblais	m3	25 €	1050,00	26 250 €		- €		- €		- €
Déblais et évacuation	m3	30 €		- €		- €		- €		- €
Terrassement en déblais pour fosses de plantations	m3	30 €	144,00	4 320 €	48,00	1 440 €	60,00	1 800 €		- €
Terrassement en remblais GNT pour fondation	m3	85 €	65,00	5 525 €		- €		- €		- €
Terrassement en remblais GNT pour réglage	m3	135 €	630,00	85 050 €	250,00	33 750 €	80,00	10 800 €	90,00	12 150 €
Mise à la cote d'ouvrages	Ft		1,00	10 000 €	1,00	1 000 €	1,00	1 500 €	1,00	7 500 €
Adaptation réseau eaux pluviales	Ft		1,00	14 500 €	1,00	2 650 €	1,00	2 650 €	1,00	2 500 €
BORDURES / EMMARCHEMENT				85 350 €		17 325 €		26 100 €		- €
Bordures béton simple	ml	45 €		- €	355,00	15 975 €	580,00	26 100 €		- €
Bordures béton qualitative	ml	75 €	310,00	23 250 €		- €		- €		- €
Bordures pierre	ml	95 €	580,00	55 100 €		- €		- €		- €
Emmarchement béton	ml	90 €		- €	15,00	1 350 €		- €		- €
Blocs marches pierre	ml	140 €	50,00	7 000 €		- €		- €		- €
MURS / SOUTÈNEMENTS				156 600 €		- €		- €		- €
Muret pierre (hmax=1,5m)	ml	600 €	240,00	144 000 €		- €		- €		- €
Soutènement béton (hmax=1m)	ml	280 €	45,00	12 600 €		- €		- €		- €
REVÈTEMENTS				720 280 €		162 750 €		200 830 €		59 500 €
Enrobé de voirie	m²	35 €	1925,00	67 375 €	545,00	19 075 €	745,00	26 075 €	890,00	31 150 €
Enrobé de trottoir	m²	28 €	0,00	- €		- €		- €		- €
Béton désactivé pour voirie	m²	115 €		- €		- €		- €		- €
Béton désactivé pour espaces piétons	m²	85 €	1380,00	117 300 €	770,00	65 450 €	615,00	52 275 €		- €
Pavage pour voirie	m²	315 €	1075,00	338 625 €	205,00	64 575 €		- €	90,00	28 350 €
Dallage pierre (en option sur espace des tanneries)	m²	240 €	190,00	45 600 €		- €	32,00	7 680 €		- €
Pavage enherbé stationnements	m²	210 €	555,00	116 550 €	65,00	13 650 €	490,00	102 900 €		- €
Copeaux bois	m3	50 €	395,00	19 750 €		- €		- €		- €
Terrasse platelage bois	m²	140 €	100,00	14 000 €		- €	85,00	11 900 €		- €
Gravillons	m²	22 €		- €		- €		- €		- €
Stabilisé	m²	18 €	60,00	1 080 €		- €		- €		- €
ESPACES VERTS				102 000 €		12 721 €		29 765 €		- €
Terre végétale	m3	35 €	920,00	32 200 €	147,75	5 171 €	261,00	9 135 €		- €
Arbres	U	650 €	12,00	7 800 €	4,00	2 600 €	5,00	3 250 €		- €
Massifs arbustes divers	m²	28 €	200,00	5 600 €		- €		- €		- €
Massifs vivaces + couvres sols divers	m²	25 €	1115,00	27 875 €		- €	370,00	9 250 €		- €
Paillage	m²	9 €	1315,00	11 835 €	0,00	- €	370,00	3 330 €		- €
Prairie fleurie	m²	6 €	2630,00	15 780 €	825,00	4 950 €	800,00	4 800 €		- €
Engazonnement	m²	4 €	260,00	910 €		- €		- €		- €
MOBIILIERS / EQUIPEMENTS				162 370 €		23 700 €		15 700 €		13 300 €
Pose de candélabres	U	1 200 €	15,00	18 000 €	5,00	6 000 €	6,00	7 200 €	10,00	12 000 €
Potelet/Barrières métallique	ml	80 €	90,00	7 200 €	55,00	4 400 €		- €		- €
Garde-corps / main courante	ml	380 €	6,50	2 470 €	5,00	1 900 €		- €		- €
Bancs / banquettes	U	1 100 €	16,00	17 600 €	4,00	4 400 €	1,00	1 100 €		- €
Corbeille	U	900 €	4,00	3 600 €	1,00	900 €	1,00	900 €		- €
Grille d'arbre	U	2 800 €		- €	1,00	2 800 €	1,00	2 800 €		- €
Arceaux vélos	U	150 €	10,00	1 500 €		- €	4,00	600 €		- €
Aire de jeux	Ft		1,00	100 000 €		- €		- €		- €
Panneaux de signalisation verticale	Ft		1,00	10 000 €	1,00	2 500 €	1,00	1 600 €	1,00	800 €
Signalisation horizontale	Ft		1,00	2 000 €	1,00	800 €	1,00	1 500 €	1,00	500 €
Bandes podotactiles	ml	220 €		- €		- €		- €		- €
TOTAL HT				1 533 210 €		298 706 €		366 805 €		121 600 €
ALEAS 10%				153 321 €		29 871 €		36 681 €		12 160 €
TOTAL HT avec aléas				1 686 531 €		328 577 €		403 486 €		133 760 €
TVA 20%				306 642 €		59 741 €		73 361 €		24 320 €
TOTAL TTC				1 993 173 €		388 318 €		476 847 €		158 080 €

Stratégie retenue

Zooms sur 3 secteurs clés

Travail de priorisation

Priorisation des actions

▾ Les actions prioritaires à amorcer d'ici 2026

Certaines actions ciblées dans le cadre du projet global sont à réaliser dans le cadre du mandat actuel. Il s'agit des « **piliers** » dont la mise en œuvre est envisageable à court terme, et poursuivie de manière plus concrète à moyen et long terme

Action 1/ Créer et développer des zones de rencontre

Action 2/ Apaiser l'enceinte de Cluny par la réglementation en zone 30

Action 4/ Réorganiser l'offre de stationnement et simplifier la réglementation du stationnement

Action 5/ Mutualiser le stationnement de livraison et de courte durée

Action 7/ Renforcer et accompagner la pratique du vélo

Action 15/ Ré-aménager le secteur du Champ de Foire (sécuriser la liaison avec les équipements scolaires dans un premier temps)

▾ Les actions à plus long terme

D'autres actions sont tout aussi fondamentales dans la stratégie mais principalement en raison de contraintes opérationnelles, de moyens humains et financiers, ces actions seront réalisées à plus long terme.

Action 3/ Opérer les changements de sens de circulation

Action 6/ Matérialiser et sécuriser une accroche avec la voie verte

Action 8/ Ré-interroger la promenade du Fouettin

Action 9/ Affirmer l'aire piétonne sur la place du commerce

Action 10/ Intégrer le projet de centre d'accueil en lien avec la rue municipale et la rue du 11 août

Action 11/ Reconnecter les espaces paysagers du centre-ville avec leur contexte immédiat

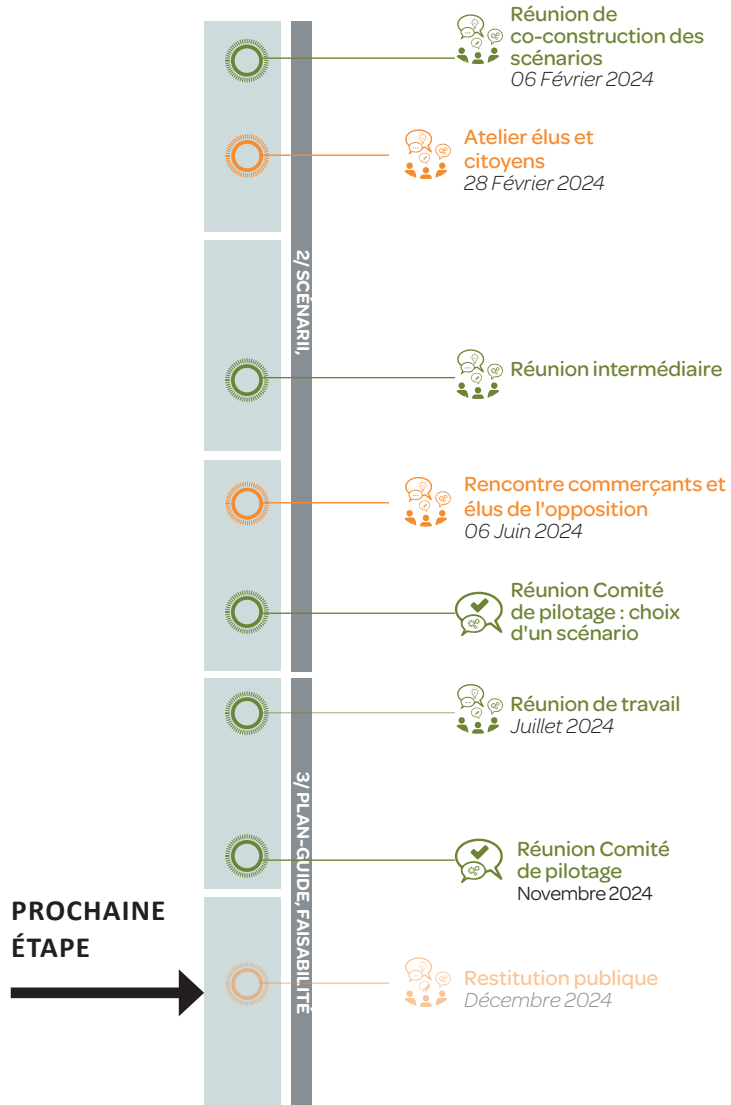
Action 12/ Réaménager la place Pleindoux par une maîtrise d'œuvre

Action 13/ Maximiser les îlots de fraîcheur, la perméabilité du sol, la présence du végétal et de l'eau

Action 14/ Valoriser et animer l'espace des tanneries et l'entrée Est (non spatialisé car au gré des opportunités)



Les prochaines étapes



PHASE 3

Restitution publique: 05 Décembre

Objectifs:

- Informer les clunisiens du processus de l'étude-rendre compte des résultats
- Recueillir leurs avis sur les actions du plan guide
- Embarquer les citoyens, commerçants, acteurs dans le projet
- S'exprimer: permettre aux personnes avec des avis divergents de les dire

Les actions présentées:

- Créer et développer des zones de rencontre
- Réorganiser l'offre de stationnement
- Renforcer et accompagner la pratique du vélo
- Réaménager la place Pleindoux par une maîtrise d'œuvre
- Amorcer l'aménagement du secteur du Champ de Foire

Stratégie retenue

Zooms sur 3 secteurs clés

Travail de priorisation

Plans en annexe

Champ de Foire



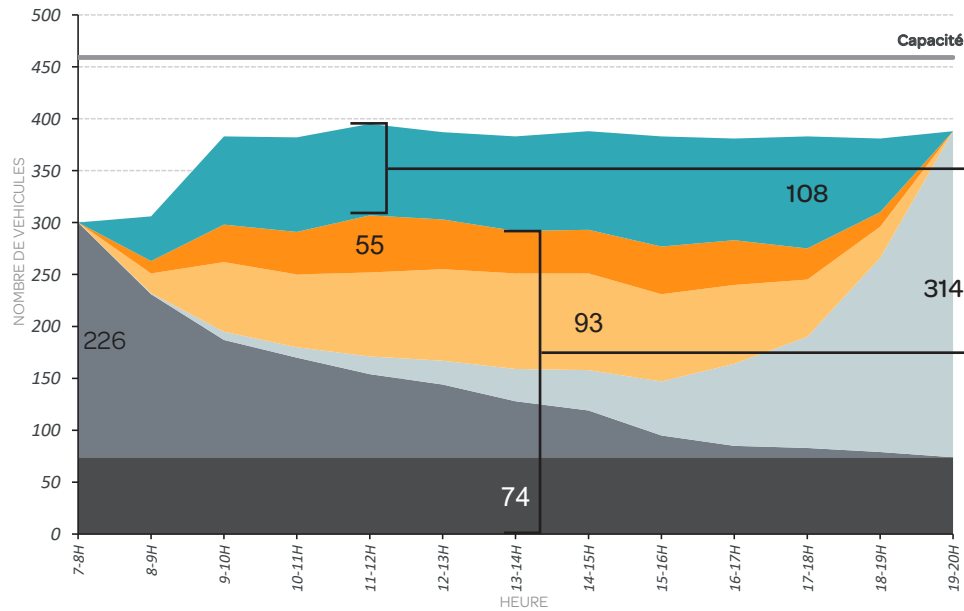
Rue de l'écartelée



Espace des tanneries



Charge de dimensionnement du stationnement et organisation



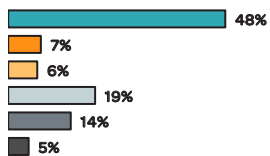
Visiteurs : 150 places minimum

Entre 100 à 150 places sont nécessaires pour les visiteurs (usagers stationnant entre quelques minutes et 2 heures) dans le centre-ville de Cluny, à proximité des commerces et des services.

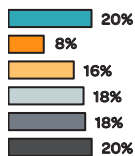
Riverains et pendulaires : environ 300 places

Les besoins exprimés par les usagers de moyenne (plus de 2 heures) et de longue durée (plus de 4 heures à la journée), assimilables aux pendulaires, visiteurs de moyenne durée (touriste à la journée, commerces et services de plus de 2 heures, ...) et riverains sont estimés à environ 300 places.

USAGERS



USAGES

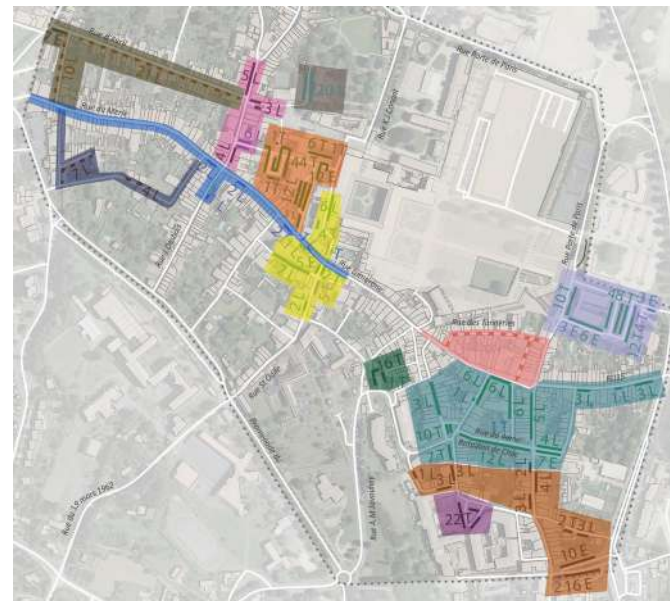


- Véhicules de courte durée (< 2H)
- Véhicules de moyenne durée (2H < X < 4H)
- Véhicules de longue durée (4H < X < 11H)
- Véhicules présents à 20 H et entrés durant l'enquête
- Véhicules présents à 7 H et sortis durant l'enquête
- Véhicules ventouses

➤ L'enquête de rotation du stationnement a été réalisée sur 459 places de stationnement public à l'intérieur de "l'enceinte" de Cluny. Cette enquête a été réalisée en octobre 2023, en dehors d'une période touristique, mais en période étudiante.

➤ L'organisation du stationnement proposé s'appuie sur cette enquête, en dehors d'une période de pointe touristique, représentative du fonctionnement de Cluny la majorité de l'année.

➤ Pour affiner l'organisation du stationnement, il sera nécessaire de réaliser des enquêtes en périodes estivales/touristiques.



➤ Les 459 places enquêtées le jeudi 19 octobre 2023.

Interrogations

- Comment est organisé le contrôle du stationnement actuellement ? *Nombre d'équivalents temps-plein disponible pour cette tâche.*
- Que rapporte la tarification du stationnement actuellement ?



Contact :

Prescilia MARSCHALL, urbaniste- p.marschall@arter-agence.fr / 09 80 34 81 16
Adelyse STUMMER, chargée d'études mobilités- a.stummer@arter-agence.fr